

54EME TOUR AUTO - RALLYE DE LA REUNION

27 AU 30 JUILLET 2023

Championnat de la Réunion des Rallyes

Coupe de France des Rallyes - Championnat de France 2^e division

▲
▼
▲
▼

DECISION N°

1

du Collège des Commissaires Sportifs

au concurrent N°

VOIR LISTE JOINTE

TEMPS FORFAITAIRES

Suite à l'interruption de l'ES10 par la Direction de course après le lancement de la voiture N°62, le collège des commissaires sportifs décide d'attribuer un temps forfaitaire aux concurrents n'ayant pas été autorisés à effectuer cette ES10.

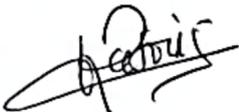
Les temps forfaitaires sont indiqués sur la liste jointe.

Fait le 30/07/23 à Saint-Denis.

Signatures

Le Président du Collège

Jean RASORI
0605 / 2320

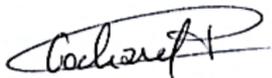


Membre du Collège

Jean Pierre OLLIVIER
21076/1906



Emmanuelle COCHARD
13796/1912



Date

remis le

Date

Affiché le

Heure

à

<input type="text"/>	Signature du concurrent
Heure	
<input type="text"/>	

à